

Compétitions régionales

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour ces phases régionales.

Vous trouverez ci-après les organigrammes pour les compétitions régionales. Les organigrammes sont donnés à titre indicatif, et pourront subir des modifications suite aux phases départementales.

Notre politique, à savoir que toutes les équipes engagées dans les départements constituant notre région puissent participer à au moins deux compétitions minimum, reste la même (695 équipes masculines et féminines sur nos phases départementales pour cette saison 2022-2023).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes compétitions régionales.

Les membres de la CTR Gym

Engagements

Nous vous rappelons que les engagements nominatifs doivent être effectués dans les délais demandés et **par Internet** via : <http://clubs.ufolegym.com>. Dans le cas contraire, les clubs recevront une **amende** de :

5 euros par juge / équipe et par semaine de retard

Les compétitions

Date	Lieu	Niveaux	Engagements nominatifs avant le :
Attention aux vacances scolaires (19 février au 5 mars)			
18 et 19 mars	Conflans	Féminines N4 et - Masculins N4 et -	4 mars (attention aux vacances)
25 et 26 mars (attention au changement d'heure)	Le Plessis Paté	Féminines N6, N5 Masculins N7, N6 et N5	11 mars
1 ^{er} et 2 avril	St Chéron 10-77-91	Féminines N6, N5	18 mars
	Rungis 28-75-78-92-93-94-95		
8 et 9 avril	Arpajon 10-75-77-89-91-93-94	Féminines N8 et N7	25 mars
	Gargenville 28-78-92-95		
15 et 16 avril	Montereau	Petite enfance Est	1er avril
4 juin	Houilles	Tremplins mixte Ouest	21 mai
Attention à renvoyer les feuilles d'engagements obligatoires avant le 12 mars 2023			
15 et 16 avril	Beauchamp	Finales régionales Ouest	1er avril
3 et 4 juin	Athis-Mons	Finales régionales Est	20 mai

Attention à renvoyer les feuilles d'engagements obligatoirement avant le 12 mars 2023

Pour permettre à d'autres équipes d'être repêchées merci de nous signaler au plus tôt tout forfait éventuel.

Finales régionales et régionaux petite enfance

Le pré engagement est obligatoire pour faire matcher vos gymnastes sur ces compétitions. Merci de respecter les dates limites !

Après ces dates, tout engagement sera mis en liste d'attente. Il est permis aux clubs de pouvoir engager une équipe en finale régionale sans que celle-ci n'ait fait la compétition départementale.

Attention à bien vérifier la présence des gymnastes. Les forfaits non justifiés seront sanctionnés par des amendes.

Pensez à retourner la fiche correspondante avant le 12 mars 2023 !

Forfaits

Les forfaits sont à transmettre au plus vite à sdesmots@ufolep.org ainsi qu'au responsable compétition.

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur n'est pas une pharmacie et ne peut donc pas mettre à disposition de chaque gymnaste une trousse complète.

Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Les juges - rappel

Tout club déclarant forfait **à moins de 15 jours** de la compétition se doit de fournir le juge.

Tout club engageant une équipe en compétition doit **garantir** un juge du niveau correspondant à celle-ci !

Pensez à anticiper les manques de juges, et à faire vos demandes par mail par l'intermédiaire du [mailing régional](#) (en essayant le plus de clubs possibles), ou par le groupe Facebook "SOS juges".

Individuel(le)s - qualification

Les qualifications des individuel(le)s sont nominatives ! Aucun(e) autre individuel(le) n'est autorisé(e) !

Les individuel(le)s n'existant qu'en N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépend d'un accord de la CTR (phases régionales) et de groupe (demi-finales et finales jeunes).

Pour les phases départementales :

- Les individuelles N5 et moins seront qualifiées pour les phases régionales.
- Les N6 seront toutes qualifiées, seulement en cas d'un faible nombre d'individuelles.
- En N8-N7 (et éventuellement N6), seules les individuelles dans les 10 premières seront qualifiées.

Pour les phases régionales :

- Les gymnastes terminant **dans les 5 premiers.ères** seront qualifié.e.s (demi-finales ou finales jeunes).

Mis à part en N2 et N1 aucune qualification n'est possible en finale nationale.

Pour rappel : les finales régionales permettent à chaque gymnaste N8-N7-N6, en individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition dans la saison notamment en cas de non-qualification lors des phases départementales.

Nous vous rappelons également qu'une équipe n'est pas nominative et que les individuel(le)s étant engagé(e)s comme tel(le)s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements.

Musique

Nous vous rappelons que les musiques de sol de vos gymnastes ne peuvent être que sur clé USB

- [voir la procédure](#) -

Echauffement - horaires

Les équipes disposent de 3 minutes d'échauffement minimum.

Par décision des clubs organisateurs, le temps d'échauffement pourra être allongé à 4 ou 5 minutes.

En cas d'avance, le chef de plateau peut faire rentrer les équipes jusqu'à 30 minutes plus tôt.

Matériel

La présence du praticable gonflable ou autre matériel spécifique sera indiqué sur ce dossier.

Pour éviter tout retard, les clubs organisateurs mettront à disposition une table de saut par plateau.

Tirage au sort

La répartition des équipes sur les grilles sera tirée au sort. Il en va de même pour les juges (3 maximum par agrès).

Règles de savoir matcher

en tant que gymnaste

Je suis ponctuel, en tenue correcte.

Je respecte les règles de l'activité.

Je respecte les autres gymnastes, et préfère leur transmettre des encouragements plutôt que des moqueries.

en tant qu'entraîneur

Je suis ponctuel.

Je veille à ce que mon équipe se comporte de belle manière.

Je respecte les juges et autres officiels de la compétition, y compris leurs décisions.

Je respecte les autres équipes, gymnastes et entraîneurs.

en tant que juge

Je suis ponctuel.

J'adopte une tenue correcte en accord avec les règlements.

Je juge de manière impartial et reste correct du premier au dernier gymnaste.

en tant que parent

Je fais preuve de fair-play et j'encourage les gymnastes.

Je respecte l'ensemble des compétiteurs.

J'évite les nuisances sonores (corne de brume, sifflet, etc.) surtout pendant le passage des gymnastes.

Je respecte les décisions des officiels de la compétition (bénévoles).

**Rassemblement régional petite enfance
Tremplins**

**Houilles
4 juin 2023**

Gymnase Jean Guimier
43 rue Thiers- 78800 Houilles

**Pré engagements à faire avant le 2 avril 2023 avec la fiche correspondante
Engagements (équipes et juges) à faire sur Internet avant le 21 mai 2023 (attention aux vacances)**

Les forfaits sont à transmettre au plus vite à sdesmots@ufolep.org ainsi qu'au responsable compétition

	Horaires	Plateau
DIMANCHE	13h00 16h30	TREMLIN MIXTE

Responsables juges et compétition : Sébastien Desmots | sdesmots@ufolep.org | 06 83 21 85 42

Remarques :

- La salle d'échauffement sera essentiellement articulaire et accessible une heure avant chaque début de rotation.
- Le sol sera matérialisé par une bande de moquette
- Pour les masculins, les agrès seront limités aux barres parallèles et cheval d'arçons. Si l'entraîneur le souhaite, il sera possible de prendre la barre asymétrique supérieure en guise de barre fixe. Merci de prévenir les contacts ci-dessus.
- Il n'y a pas de parking, le stationnement est parfois compliqué. Merci d'arriver un peu en avance.
- Des vestiaires sont à votre disposition, mais les affaires ne doivent pas y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

ATTENTION : TOUT CLUB DÉCLARANT FORFAIT DE 4 GYMNASTES OU PLUS UNE FOIS LES GRILLES DIFFUSÉES SE VERRA SANCTIONNÉ PAR UNE AMENDE de 10 € par groupe

Régionaux petite enfance

Houilles le 4 juin 2023

dimanche après-midi

Gymnase Jean Guimier - 43 rue Thiers 78800 Houilles

MAJ : 25/4/2023

plateau A
TREMPLENS

plateau B
TREMPLENS

Rappels importants :

- Les entraîneurs doivent se présenter avec leurs feuilles de match correctement remplies (prénom + nom des gymnastes, éléments cochés, nom du groupe en haut)
- Les juges tremplins doivent avoir été correctement formés. Les clubs doivent certifier de l'aptitude du juge tremplin formé chez eux !
- les équipes doivent être présentes 1h avant le début de la compétition.
- Les organisateurs peuvent faire rentrer les équipes avec 30 minutes d'avance sur l'horaire annoncé

	Saut	Barres asym	Poutre	Sol	Repos
13h00	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
14h45	Les Mureaux 7	Pontoise 7	Gargenville 7	Houilles 8	Mantes la Ville 8
14h45	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	Groupe 9	
16h10	Boulogne 7	Gargenville 7	Houilles 8	Les Mureaux 7	

	Saut	Barres asym	Poutre	Sol	Repos
13h00	Groupe 11	Groupe 12	Groupe 13	Groupe 14	Groupe 15
14h45	Houilles 8	Gonesse 5	Houilles 8	Houilles 8	Mantes la Ville 8
14h45	Groupe 16	Groupe 17	Groupe 18	Groupe 19 garçons	Groupe 20 garçons
16h30	Pontoise 6	Houilles 7	Houilles 7	Houilles 9	Houilles 9

16h30 Récompenses

16h30

Organigramme des juges féminins		12h30-16h10	
réunion : 12h30		Niveau minimum : TREMPLENS	
Merci de respecter les indications ! Les engagements incorrects seront supprimés			
jour : dimanche après-midi		plateau : A	
Saut	Barres	Poutre	Sol
Les Mureaux	Pontoise	Gargenville	Mantes la Ville
Boulogne	Gargenville	Houilles	Les Mureaux

Organigramme des juges féminins		12h30-16h30	
réunion : 12h30		Niveau minimum : TREMPLENS	
Merci de respecter les indications ! Les engagements incorrects seront supprimés			
jour : dimanche après-midi		plateau : B	
Saut	Barres	Poutre	Sol
Houilles	Gonesse	Mantes la Ville	Houilles
Pontoise	Houilles	Houilles	Houilles